



Ancien combattant du père et du grand père

Par **TABOUB**, le **28/09/2009** à **15:25**

Bonjour,

Je me permet de vous contacter concernant mon père et mon grand père.

En effet, mon père est de nationalité Algérienne, revenu en France pour sa retraite avec une carte de séjour 10 (certificat de résident Algérien) avec un motif de séjour retraite.

J'aimerais connaître ses droits administratif et sociales. Il réside chez moi à titre gratuit. De plus mon père est un ancien combattant AFN (a déjà reçu sa carte d'ancien combattant). Pouvez vous m'aider à faire valoir ses droits ?. De plus j'aimerais savoir s'il peut artificier de la nationalité Française.

Pour mon grand père (le père du dernier), il a fait la 2e guerre mondiale dans les rangs de l'armée Française, emprisonné par la suite en Allemagne et libérer car invalide, 3 ans après il décédé de sa maladie, à sa mort, mon père n'a que 10 ans.

Merci par avance.

PS: je ne cherche pas de nationalité pour moi, simplement a faire valoir les droits de mon père et de mon grand père, question d'hommage surtout à mon grand père. Je peut vous fournir plus d'information sur leurs parcours.

Par **anais16**, le **28/09/2009** à **19:52**

Bonjour,

je vous conseille de contacter l'association CATRED, qui est vraiment spécialisée en la

matière et qui sera en mesure de vous répondre très précisément; voire même de vous aider dans vos démarches.

Par **TABOUB**, le **28/09/2009** à **21:59**

Merci beaucoup anaïs.
bonne soirée